



INFORMATION DE LA MAIRIE

.....octobre 2022

2023



L'apéritif communal de début d'année est également l'occasion pour la commune de décerner son coup de chapeau.

La commune récompense **d'un prix de CHF 1'000.00** un jeune qui s'est distingué dans une activité sportive, artistique, culturelle, sociale, humanitaire, scientifique ou personnelle ou par son engagement au sein d'une association choulésienne.

Vous êtes, ou peut-être connaissez-vous, un tel jeune. Nous comptons sur vous pour adresser à la mairie, d'ici au **1^{er} décembre 2022**, un dossier comprenant la présentation et les coordonnées du jeune concerné ainsi que la description de l'activité et les résultats obtenus.

Les directives d'attribution du « coup de chapeau » peuvent être consultées au secrétariat de la mairie et sur le site internet www.choulex.ch.

D'avance merci de votre participation ou collaboration.

Commune de Choulex
Commission Scolaire-Jeunesse-Petite Enfance

Pensez à télécharger CommuneApp

